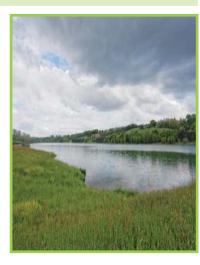


## Reboisement de la colline sud du lac agricole de Serres-Castet

En 1990, lors de la création du lac agricole du Gées, 3,50 ha furent plantés en chênes et pins, afin de reconstituer le patrimoine boisé détruit lors de la construction du lac. Puis, en 2006, de par la volonté de la municipalité, une dizaine de variétés d'arbres différentes, nécessitant un entretien mécanique et manuel annuel, fut plantée sur 4,50 ha. On trouve ainsi entre autres des érables sycomores, des noyers communs, des tilleuls à petites feuilles, des tulipiers de Virginie, des mélèzes du Japon et des platanes. Ce mélange d'essences associé à celles existantes dans les anciens talwegs permet d'assurer un paysage varié et coloré.



Du Collège au lac de Serres-Castet



De la gare des bus rejoindre le bord du Luy et avant de traverser la rivière partir à droite, en longeant la berge, sur un parcours aménagé. Traverser la rivière par la deuxième passerelle 30T4805953(N)-712823(O). Après celle-ci, tourner à gauche et longer le Luy de Béarn par son autre rive sur 100 m. Laisser le Luy et tourner à droite

30T4806034(N)-712808(O). Suivre le chemin ombragé derrière le terrain de rugby que l'on contourne. Emprunter la passerelle en bois, et poursuivre par une piste sur 100 m. luste avant la route goudronnée, prendre le sentier aménagé sur la 0h42 gauche, sur 100 m. Tourner à droite, traverser la route goudronnée et prendre la piste. Avant d'arriver à la route, prendre le sentier aménagé sur la gauche. Après 250 m traverser la route pour reprendre le sentier aménagé de l'autre côté. Continuer 100 m, puis rejoindre la route que l'on suit vers le Nord. Au bout de

100 m, franchir la glissière de sécurité à droite 3 30T4806781(N)-713713 (O) par l'espace aménagé. Franchir une petite passerelle puis monter par un chemin de terre d'abord ombragé puis dans un pré pour arriver sur hauteurs de Serres-Castet **4** 30T4807127(N)-714166(O) Fin du chemin en terre. Laisser la salle du Belvédère (bâtiment blanc vitré) sur la gauche. Prendre à droite, la route vers l'est. Légère montée jusqu'au croisement avec la route départementale D706. Prendre tout droit direction Morlaàs, Saint Castin pendant 200 m. Au premier croisement **5** 30T4807157(N)-714478(O) Tourner à gauche et emprunter la route goudronnée qui descend forte-

ment sur 800 m. A la fin de cette

descente, tourner à droite avant le

pont et prendre la piste en terre.

Continuer sur ce chemin 200 m et

prendre à droite le chemin montant

sur 200 m. Arrivée au barrage du lac

de Serres-Castet.